

VILLE DE MARSEILLE

MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS

13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Procès-verbal in extenso

de la Séance du 11 octobre 2016

BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE

*La Séance est ouverte à 15 h, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille.*

**Monsieur RAVIER.**- Mesdames et Messieurs, bonjour ! Je suis très heureux de vous voir aussi nombreux, que tous et toutes vous vous soyez rendus disponibles pour permettre que nous puissions nous exprimer sur deux projets qui nous tiennent à cœur, car vraiment ce sont des projets qui concernent l'amélioration de la qualité de vie des habitants notamment de Saint-Just, mais pas que de Saint-Just, et de Château-Gombert. Et les absents ayant toujours tort, les présents vont contribuer à ce que le quotidien de ces deux quartiers, de ces deux noyaux villageois, puisse s'améliorer.

Je vais d'abord procéder à l'appel.

*M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus*

**LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.**

**Monsieur RAVIER.**- On n'a pas encore le procès-verbal du précédent Conseil, qui a eu lieu il y a quelques jours, on peut donc passer à l'ordre du jour

**RAPPORT N° 16 -97 7S - 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT –QUARTIER DE SAINT-JUST – Création du jardin Beugeard et aménagement d'une aire de jeux pour enfants - Approbation du projet – Approbation du plan de financement.**

**Madame LELOUIS, rapporteur.**- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour but la création du jardin Beugeard. La Mairie des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Arrondissements de la Ville de Marseille, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément de son article L2511-18, assure l'entretien et la gestion d'équipements publics décentralisés par la Mairie Centrale.

A ce titre, Monsieur le Maire de Secteur a souhaité répondre aux besoins des familles du noyau villageois de Saint-Just par l'implantation d'un espace dédié aux enfants, réalisant une aire de jeux paysagère sur l'ancien terrain de boules de Beugeard, situé entre le boulevard Verd et à l'angle de la rue (...).

Le premier espace, situé à l'entrée du parc, est dédié aux 6-12 ans, avec une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup>. Le second, d'une superficie de 60 m<sup>2</sup>, est réservé aux 3-6ans, comprenant un petit navire et une balançoire dauphin.

Cette aire de jeux sera végétalisée avec un écran végétal qui limitera la vue directe sur le parking RTM et les espaces... Le coût total de l'opération se monte à 105 117,28 euros TTC, pour des travaux de rénovation, d'aménagement, de mise en conformité, d'accessibilité aux PMR, de création de portail, des travaux de maçonnerie, de terrassement et de création d'un réseau d'arrosage, d'une fontaine, de plantation de végétaux, de mobilier urbain, et l'installation de jeux micromata pour les grands.

Il s'agit donc d'approuver ce projet et son plan de financement.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme LELOUIS. Y a-t-il des interventions ?

**Madame MASSE.**- Monsieur le Maire, je voudrais faire mon intervention maintenant pour une explication de vote, mais sur les deux rapports. Cela ne vous dérange pas ?

**Monsieur RAVIER.**- Si vous voulez, comme vous le sentez, aujourd'hui c'est fête !

**Madame Masse.**- Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Je vais donc me permettre de parler aussi du second rapport.

Monsieur le Maire, vous nous présentez dans ce Conseil d'Arrondissement extraordinaire deux projets structurants pour notre secteur, largement à la peine dans ce domaine.

Je voterai favorablement pour un projet de jardin d'enfants à Saint-Just et l'aménagement d'un terrain de football aux Mourets, dans le village de Château-Gombert, car je ne suis pas dans une opposition réductrice, mais plutôt constructive.

J'ai d'abord été élue pour défendre mes convictions et surtout pour l'intérêt des habitants de ce secteur. Je considère que nous avons besoin, comme toutes les Marseillaises et Marseillais,

d'équipements structurants sportifs et de loisirs en nombre suffisant et de qualité dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements.

Néanmoins, Monsieur le Maire, permettez-moi d'exprimer quelques remarques pragmatiques et quelques interrogations sur ces deux rapports, qui s'apparentent quand même beaucoup et surtout à une opération de communication de votre part.

Car, en effet, vous savez bien qu'il faut que cette mesure passe par la Mairie Centrale, notamment pour approuver votre réserve parlementaire, la Mairie de Secteur ne pouvant recevoir de recette de l'Etat. Seule la Mairie Centrale le peut et donc seule la Mairie Centrale pourra porter financièrement ces projets.

De plus, le coût de ces deux réalisations dépasse largement le taux d'investissement que peut supporter la Mairie du 7<sup>e</sup> Secteur.

D'où ma question : avez-vous obtenu des engagements du Maire de Marseille ou de son Adjoint au sport sur le financement de ces deux projets ? Ce que vous nous faites voter aujourd'hui ressemblerait sinon, Monsieur le Maire, à un financement avec de la monnaie de Monopoly !

Certes, vous donnez ou faites espérer, grand seigneur, un peu de votre réserve parlementaire pour des investissements dans le 7<sup>e</sup> secteur, et il était temps ! Le Maire de Saint-Andiol n'a peut-être pas répondu au téléphone cette fois-ci ! Car j'ai le souvenir d'un article de presse assez ahurissant où votre Cabinet, celui du 13-14 ou celui de Paris, a appelé à la dernière minute le Maire de Saint-Andiol, qui n'avait rien demandé, pour lui faire bénéficier de votre reliquat de réserve parlementaire, 15 000 euros, alors que l'on manque toujours de tout ici dans le 13-14, dont vous êtes le Maire de Secteur maintenant depuis bientôt trois ans. Mais cette année, ça y est, vous vous rappelez enfin que vous êtes aussi le Maire du 13-14.

Je suis surprise également de la tenue de ce Conseil d'Arrondissements aujourd'hui, jour de travail important au Sénat, Monsieur le Sénateur Maire. D'ailleurs, pendant que nous nous parlons, vous n'êtes pas sans savoir qu'au Sénat aujourd'hui est en train d'être étudiée la loi "égalité et citoyenneté", alors qu'en ce moment même vous êtes absent. Et en ce moment même, on y parle quartiers, logement, laïcité, jeunesse, lutte contre les discriminations, service civique. Mais je sais que ni la citoyenneté ni l'égalité ne vous intéressent.

Mais pourtant, c'est notamment dans cette loi qu'a été inséré un amendement de reconnaissance du génocide arménien, et vous, vous être absent.

Concernant votre travail de Maire, on en voit aujourd'hui le résultat. Vous êtes élu depuis bientôt trois ans. Vous avez des élus, enfin de moins en moins, vous avez l'écharpe, vous avez le bureau, vous avez la Mairie. Mais qu'en avez-vous fait ?

Votre slogan durant la campagne aux municipales était "qu'avec vous une page allait se tourner". Mais qu'avez-vous fait pendant trois ans ? Des interviews, des photos, oui ! Mais pour les habitants des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements ? Je ne vous parle pas des habitants de Saint-Andiol, de Peypin ou de Peynier, mais je vous parle des Marseillaises et Marseillais, de Château-Gombert, de Saint-Mitre, de La Rose, de Saint-Joseph, de Font-Vert, de Saint-Just, de Malpassé, des Olives.

Un équipement sportif et un jardin, en trois ans ! Si c'est cela votre changement : il vous faut trois ans pour un projet de jardin, il vous faut trois ans pour monter deux opérations qui, force est de le constater, sont loin d'être réalisées, à cause d'erreurs techniques et administratives sciemment envisageables.

Qu'allez-vous vous dire demain aux habitants de Saint-Just et de Château-Gombert à qui vous avez sûrement promis ces aménagements ? Que les méchants ce sont les autres, alors que le montage financier que vous proposez est improbable en l'état ?

Vous avez sûrement trouvé un nouveau sujet à polémique, qui va alimenter, comme à votre accoutumée, vos futures campagnes électorales.

Mais aujourd'hui, ce sont les Marseillaises et Marseillais des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements que vous prenez en otage. Les habitants de notre secteur apprécieront !

Moi, je voterai favorablement pour le fond, pour les sujets abordés dans ces deux rapports.

Mais sur la forme, je lance une alerte sur le montage financier pernicieux et le manque de faisabilité criant des opérations que vous nous proposez aujourd'hui.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme MASSE.

Vous soutenez donc un projet dont vous venez de dire qu'il vous semble être, que vous annoncez comme étant une catastrophe annoncée, voire une non-réalisation. Et vous avez même évoqué un simple moyen de communication. A plus de 600 000 euros, cela fait cher la communication !

Je maintiens, Mme MASSE, que ces deux projets sont ficelés, financés par la seule Mairie de Secteur et, c'est vrai, modestement, par l'enveloppe de Sénateur que la République met à notre et à votre disposition.

Je ne l'ai pas annoncé *urbi et orbi* aux habitants, j'ai dû l'annoncer une fois, je crois, à l'occasion de l'assemblée générale du CIQ des Médecins et peut-être à Saint-Just, au CIQ. Mais je n'ai rien distribué, je n'ai pas fait de communication encore, parce que je suis bien conscient qu'au-delà de la volonté de la Mairie de Secteur, de ses moyens financiers existants, et ils existent en partie, il faut bien le reconnaître, parce que cet argent est disponible parce que vous ne l'avez pas utilisé pendant des années. Vous avez accumulé, engrangé, engraisé le coffre-fort de cette Mairie de Secteur sans jamais faire quoi que ce soit.

Vous me reprochez, vous nous reprochez d'avoir mis trois ans pour présenter ces dossiers, ces projets qui vont voir le jour dans quelques semaines ou dans quelques mois, et qui seront inaugurés dans quelques mois. Alors qu'en ce qui vous concerne, si nous le faisons nous, c'est parce que vous ne l'avez pas fait, vous !

Le terrain vague des Mourets, dans ce quartier, ce noyau villageois que vous connaissez bien, est à l'abandon depuis de très nombreuses années ! Cela ne fait pas deux ans et demi qu'il est dans cet état, cela fait des années et des années ! La présidente du club de Château-Gombert se désespérait d'avoir un équipement, et les habitants de Château-Gombert et même au-delà parce que cela reste et cela restera un équipement de proximité.

Et cela servira en grande partie au club de Château-Gombert pour les plus petits, je dis ça parce que M. MIRON avait émis, à l'occasion de notre dernier Conseil d'Arrondissements, que ce stade n'était pas aux normes et que "jamais, jamais vous ne l'aurez !" Il ne sera pas aux normes, c'est vrai, pour les adultes, mais cela permettra déjà à bon nombre de catégories du club de Château-Gombert de pouvoir s'y entraîner et même d'y jouer le samedi ou le dimanche.

Et puis cela servira bien sûr aux habitants puisque le stade restera ouvert, il sera géré, mais nous ferons en sorte qu'il puisse être accessible aux habitants de Château-Gombert, à ceux de Saint-Mitre, à ceux d'ailleurs.

Et je rappelle déjà que le club de Château-Gombert, malgré l'acharnement de M. MIRON à vouloir le tuer, existe encore et qu'il accueille des enfants et des adultes de Château-Gombert, mais pas que de Château-Gombert, et vous le savez. A ce club de Château-Gombert, il y a des jeunes des cités qui sont inscrits et cela peut servir et cela servira à toutes celles et ceux qui aiment pratiquer le football dans des conditions normales de nos jours, puisqu'aujourd'hui un stade synthétique ce n'est plus du luxe.

Ce n'est tellement pas du luxe qu'à Frais Vallon cela fait deux fois ! On vient de le re-inaugurer ! Après avoir mis du synthétique il y a une poignée d'années et des vestiaires qui avaient été rénovés, il a fallu quelques années après refaire le synthétique, qui effectivement peut simplement s'user par les matchs qui y sont pratiqués. Mais les vestiaires, ce n'est pas le temps qui les a rendus dans l'état où nous les avons trouvés il y a quelque temps, mais le saccage, on appelle ça "incivilités", dit-on aujourd'hui.

M. MIRON n'est pas là, mais les absents ont toujours tort... Mais il ne veut pas entendre parler du stade de Château-Gombert parce qu'il y aurait eu des comportements critiquables, voire condamnables, de la part de certains joueurs qui se laissaient aller à uriner. On ne voit pas ça tous les dimanches, mais il y a quand même des stades à Marseille sur lesquels la violence est présente quotidiennement et M. MIRON n'a jamais fermé de stades. Il n'y a que celui de Château-Gombert, je ne sais pas ce qu'il a contre Château-Gombert, contre ce stade. M. MIRON est contre, tout contre.

Il fallait donc, à mon humble avis, un avis partagé, qu'à Château-Gombert, dont on dit que c'est un village privilégié, mais je me demande en quoi il est privilégié puisqu'il n'y a pas de métro, pas de théâtre, pas de cinéma, il n'y a plus de piscine, il n'y aura pas de complexe de tennis agrandi, comme c'était promis. Le seul équipement public, c'est celui de la Mairie de Secteur. Avec des écoles pleines à craquer, avec des embouteillages le matin, le soir. Donc à Château-Gombert, il y a un certain art de vivre, mais que les habitants payent au prix fort. Il n'y a donc aucun privilège à habiter à Château-Gombert. Les cambriolages s'y produisent aussi. L'anarchie de la circulation, je viens de l'évoquer.

Donc un stade pour les Gombertois et les autres, ce n'était pas du luxe, même si cela coûte très cher.

Donc ce stade verra le jour comme le jardin Beaugeard. C'est un équipement qui servait jusqu'il y a quatre ou cinq ans de terrain de boules, puisqu'il était entretenu par une association, vous le savez, Mme MASSE, d'anciens combattants, mais qui a été dissoute suite au décès de son président. Et il nous a paru là aussi pertinent de permettre aux habitants de Saint-Just, aux familles, d'avoir un lieu pour les enfants, les plus jeunes notamment, parce que vous me connaissez, je pense aussi que dans ce quartier, ce noyau villageois, il n'y a rien, sinon que des bagnoles partout, une urbanisation à outrance, des immeubles, et pas grand-chose pour les enfants, voire même rien.

Donc je crois que ce jardin sera le bienvenu. Et il verra le jour, n'en déplaise à vos fantasmes, Mme MASSE. Nous sommes ici depuis deux ans et demi, cela peut vous paraître beaucoup, vous qui êtes restés ici plus de trente ans et qui nous avez légué des équipements, dont la Mairie de Secteur a la gestion, c'est vrai que vous n'avez pas été beaucoup aidés par la Mairie Centrale, mais quand même, "aide-toi le ciel t'aidera", quand on constate l'état dans lequel vous nous avez laissé des équipements de proximité, un état lamentable.

M. MIRON a sa responsabilité pour ce qui est des équipements sportifs, mais vous avez aussi la vôtre. Il y a des gymnases que vous n'avez plus entretenus depuis des années, des stades que vous avez laissés à l'abandon, des jardins qui ne sont plus des jardins, mais des terrains vagues, et vous en aviez pourtant la responsabilité depuis trente ans !

Eh bien nous, en deux ans et demi, déjà nous avons fait en sorte qu'il y ait deux nouveaux équipements flambants neufs. C'est un investissement lourd, mais nécessaire, et dans lequel la Mairie Centrale n'a rien à voir, si ce n'est que de le valider par un vote au mois de décembre. Donc la procédure suit son cours.

Vous m'avez fait le reproche de n'avoir pas..., cela fait trois ans que je suis Maire, mais deux années seulement d'enveloppe parlementaire, 2015 et 2016. J'ai été élu Sénateur en 2014, mais l'enveloppe avait été utilisée par le prédécesseur, si l'on peut dire. Et donc pour l'enveloppe 2015, il est vrai qu'en tant que Sénateur des Bouches-du-Rhône et pas simplement de la 3<sup>e</sup> circonscription, qui, je crois, intéresse votre famille et pas seulement politique, eh bien, je me dois d'aider les communes du département.

Et c'est vrai que j'ai proposé au Maire de Saint-Andiol et à deux autres Mairies mon aide, du moins l'aide de l'Etat, ce qu'il y a dans cette enveloppe, ce n'est pas moi, et ils ne m'avaient rien demandé. Mais ils ont tout accepté, jusqu'au dernier centime, ils n'ont rien refusé, ils auraient pu dire non, on ne veut pas ; oui, ils ont tout accepté. Et ils ont oublié de m'inviter à l'inauguration de leur équipement ! Je m'inviterai sans doute moi-même un de ces quatre.

Donc je ne vois pas où est le problème d'avoir aidé des communes du département qui m'ont soutenu parmi d'autres Sénateurs des Bouches-du-Rhône. Et en tant que Sénateur des Bouches-du-Rhône, il était logique que j'aide dans les Bouches-du-Rhône ces communes, dans un premier temps, et puis la nôtre, en tout cas notre secteur dans un deuxième temps. Car si j'avais aidé tout de suite le 13-14 l'année dernière, là, on m'aurait fait le reproche de n'utiliser cet argent que pour le 13-14, tout dans le 13-14, alors que je suis Sénateur des Bouches-du-Rhône. Donc, un peu pour les uns, désormais un peu pour les autres. Et c'est d'autant plus nécessaire.

Alors aujourd'hui je ne suis pas au Sénat, j'y serai demain, j'y serai après-demain. Vous me parlez d'une loi qui évoque le génocide arménien. Je vous rappelle que vous avez refusé, vous, les Socialistes, et les Républicains, de dissoudre l'UOIF, l'Union des Organisations Islamiques de France. Et il y a encore quelques semaines, au Parc Chanot, eh bien, parmi ses invités comptait un sinistre individu, qui nie le génocide arménien et qui fait donc partie de l'UOIF. Or, l'UOIF, on la combat tous les jours, par des mesures qui s'imposent, et pas simplement par du bla-bla qui n'a absolument rien à voir avec ce qui nous intéresse aujourd'hui.

Voilà. Donc vous vous étonnez que ce Conseil ait lieu aujourd'hui, il faut bien qu'il ait lieu un jour, donc nous l'avons fixé à ce jour pour que la procédure puisse suivre son cours le plus rapidement possible.

Car, encore une fois, ces équipements sont nécessaires, ils sont attendus depuis des années, ils sont tellement attendus qu'on ne les attend plus. Cela faisait tellement longtemps qu'on les attendait !

Quelle était votre question encore ?

**Madame MASSE.-** La Mairie de Secteur ne peut pas recevoir de l'Etat votre participation financière !

**Monsieur RAVIER.-** Ce n'est pas l'objet de ces deux délibérations.

**Madame MASSE.-** Il y a bien un financement, je ne comprends pas, expliquez-moi !

**Monsieur RAVIER.-** Nous approuvons les projets. Ensuite il y aura le vote du Conseil Municipal, d'ailleurs le Maire de Marseille l'a confirmé, ce sera voté au prochain Conseil Municipal. Mais ce que nous votons aujourd'hui, c'est bien les deux projets, ce n'est rien d'autre. La procédure suivra son cours et je suis persuadé qu'elle ira jusqu'à son terme, sans être du tout alarmiste, voire défaitiste comme vous-même. Je ne comprends pas d'ailleurs : si vous estimez que ce dossier est mal ficelé, est mal monté, qu'il n'a pas l'argent, alors ne le votez pas ! Soyez cohérente, ne le votez pas !

**Madame MASSE.-** Pourquoi ? Je suis cohérente !

**Monsieur RAVIER.-** Donc vous votez comme nous, Mme MASSE, vous vous apprêtez à voter comme nous un projet. Il n'y a rien d'autre dans ces dossiers, c'est un projet, que nous avons travaillé, ce n'est pas quelque chose que l'on a décidé...

**Madame MASSE.-** Trois ans !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, trois ans, après trente ans d'inaction ! D'ailleurs on se demande bien ce que vous avez fait de cet argent. Je veux bien que, parce qu'alors vous l'avez englouti dans quoi finalement ? Parce que rien n'a jamais poussé dans ce secteur, si ce n'est les mises en examen et les condamnations de l'une et d'autres. Mais des équipements, encore une fois... Pourtant de l'argent il y en avait et c'est vrai que vous ne l'avez pas utilisé. Vous avez préféré ne rien faire. Puisque cet argent, on ne l'a pas inventé, nous l'avons trouvé, je vous l'ai déjà dit, et le Maire de Marseille en a profité pour récupérer 500 000 euros, et il a pris un million d'euros au budget de Mme GHALI dans le 15-16, qui, elle, avait accumulé davantage. Il lui en a pris 500 000 l'année dernière, il va encore lui en prendre 500 000 cette année. Je ne sais pas, vous cette volonté à Gauche de faire baisser l'impôt et de ne pas utiliser l'argent qui en découle.

Et cet argent, avant que peut-être M. GAUDIN nous le prenne et qu'il s'en serve peut-être pour héberger des clandestins, que l'on appelle communément, médiatiquement et politiquement correct, des migrants, eh bien, nous, nous souhaitons en faire profiter l'ensemble, en tout cas le plus grand nombre des habitants de ce secteur, quelles que soient leurs origines, leur race ou leur religion, et même leur âge, pourvu qu'il serve l'intérêt général. J'ai dit, comme dirait...

Oui, un élément que m'apporte Madame la Directrice de Cabinet et je l'en remercie.

Si Jean-Claude GAUDIN, d'aventure, mais je crois Jean-Claude GAUDIN plus sage en réalité, il le serait davantage s'il n'était pas conseillé par ses cerbères, mais si d'aventure la majorité de la Mairie Centrale nous mettait des bâtons dans les roues et nous empêchait et m'empêchait de mettre à la disposition de l'intérêt général et plus particulièrement des habitants de Saint-Just et de Château-Gombert cette partie de mon enveloppe parlementaire, eh bien, nous nous en passerions. La Mairie de Secteur a les reins financiers assez solides pour pouvoir porter l'intégralité de ces deux projets. Comme on dit à Marseille, "je dis ça je dis rien". Si certains avaient l'idée de nous mettre des troncs d'arbre dans les roues, on continuerait quand même à avancer.

Nous passons au vote.

### **LE RAPPORT N° 16-97 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", et de Mme MASSE, les autres élus du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, les élus du groupe "Marseille en avant", les élus Front de Gauche, et les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

**Monsieur RAVIER.-** L'unanimité, c'est formidable !

Nous allons passer au dernier rapport, mais auparavant je remercie déjà les Services, Mme HABLOT, le Secrétariat des élus, Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Directrice de Cabinet, Madame la sténotypiste, Madame la camerawoman, l'ensemble du public et notre opposition représentée aujourd'hui par une seule et même élue. Vous parliez tout à l'heure du nombre de nos élus, pour l'instant il est quand même plus important que le vôtre.

Nous passons donc au second et dernier rapport.

**RAPPORT N° 16 -98 7S - 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT – QUARTIER DE CHATEAU-GOMBERT –**  
**Requalification du stade des Mourets - Approbation du projet – Approbation du plan de financement.**

**Madame DI NOCERA, rapporteur.**- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ce rapport a pour objet la requalification du stade des Mourets.

Le stade des Mourets, situé en plein cœur du village de Château-Gombert, vieillissant, ne répond manifestement plus aux besoins des usagers, aux nouvelles pratiques du sport et aux orientations nouvelles d'enseignement du football, qui privilégient la pratique sur pelouse synthétique.

Aussi, il est devenu nécessaire de requalifier complètement cet équipement afin de répondre aux besoins actuels et de permettre aux habitants, écoliers et apprentis footballeurs, de se réappropriier le site et de le réinvestir.

L'opération de requalification consiste à transformer le stade actuel en le dotant d'une pelouse synthétique, mais aussi à réaménager ses abords et annexes.

Le coût global de l'opération s'élève à 426 488,93 euros HT, soit 511 786,71 euros TTC.

Il s'agit aujourd'hui d'approuver le projet et son plan de financement.

Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme DI NOCERA.

Comme ça, nous aurons à Château-Gombert un panel de sport assez large, puisque l'on y a un court de tennis, de la pétanque, ne l'oublions pas, bien sûr surtout de la longue, mais un peu aussi de la pétanque. On n'a plus de piscine, mais nous aurons du football, et sans oublier bien sûr un sport d'avenir à Marseille, qui est le baseball, pour lequel on a en un mot immobilisé, mobilisé tout un stade. Mais quand on aime, on ne compte pas !

Nous passons donc au vote sur ce rapport.

**LE RAPPORT N° 16-98 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", et de Mme MASSE, les autres élus du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, les élus du groupe "Marseille en avant", les élus Front de Gauche, et les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

**Monsieur RAVIER.**- Donc adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'avoir pris votre après-midi ou une bonne partie, dans l'intérêt général des habitants de Saint-Just et de Château-Gombert, et d'ailleurs. Merci, passez une bonne fin d'après-midi ! Et dans quelques heures j'irai au Sénat !

*La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 15 h 40, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur.*

\* \* \*